

# Vivre à Port - Brillet



MARS 2024

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



- HABITAT

- CONCERTATIONS

- AGENDA PRINTEMPS-ÉTÉ



Retrouvez toute  
l'actualité sur :



Web : [www.port-brillet.fr](http://www.port-brillet.fr)

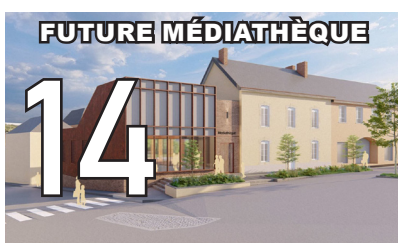
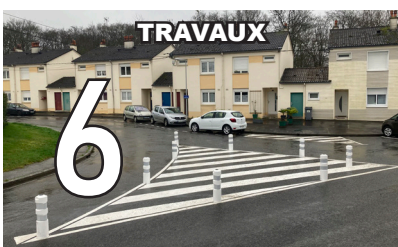


Facebook : [mairie port-brillet](https://www.facebook.com/mairie-port-brillet)



Intramuros : [Port-Brillet](https://www.intramuros.com)





## ÉDITO

Chers Brillet-Pontines et  
Brillet-Pontins,

Après des phases d'études et de concertation, les projets commenceront à sortir de terre dans le centre-bourg en 2024. Meduane Habitat démarrera la construction de 10 logements rue de l'ancienne Poste. Les travaux de la médiathèque commenceront par la démolition du bâtiment à l'angle de la rue de la Mairie dès cet été. Et si les études sont concluantes, les travaux du réseau de chaleur bois-énergie commenceront à l'automne prochain. Les concertations de ce mois de février vous ont également montré les perspectives de rénovation des rues du bourg, à un rythme qui dépendra de l'évolution du contexte financier. Toutes ces réalisations et projections ont vocation à proposer à terme un bourg attractif, apaisé et plus agréable, qui favorise le commerce et donne plus de place aux piétons.

Mais rajeunir le bourg ne suffit pas à redynamiser la commune. L'accession à la propriété est de plus en plus difficile, au moment même où la demande de logements augmente. Il nous faut pourtant continuer à accueillir de nouveaux habitants. Comme vous le lirez dans ces pages, les bailleurs sociaux y contribuent en investissant fortement à Port-Brillet. Notre labélisation Petites Villes de Demain apporte également des avantages fiscaux aux investisseurs privés pour créer du locatif dans

le parc ancien. En complément, la municipalité souhaite innover via la création d'un hameau d'habitat léger et réversible, pour répondre à la demande de citoyens en recherche d'un mode de vie plus sobre et écologique. Ce projet sera construit avec les habitants qui le souhaitent car il doit être accepté du plus grand nombre. Coût de la construction, consommations énergétiques, limites à l'étalement urbain... Il nous faut penser l'habitat autrement, innover, dialoguer afin de trouver les solutions acceptables par tous et pour tous.

Bien que le contexte financier soit délicat, nous portons pour la commune des projets ambitieux et porteurs d'avenir, en phase avec nos capacités financières. Dans un autre registre, la reconversion de la fonderie par Laval Agglo est aussi porteuse d'un renouveau pour Port-Brillet mais celle-ci prendra du temps.

En 2024, nous vous invitons à célébrer ensemble les 150 ans de Port-Brillet, et à profiter des nombreux événements sportifs et culturels qui vous sont proposés par les bénévoles associatifs. Un grand merci pour leur engagement !

Fabien ROBIN  
Maire de Port-Brillet

**Responsable de la publication :** Fabien Robin, Maire  
**Conception et réalisation :** Service Communication  
**Crédit photos :** Service Communication  
**Impression :** Imprimerie Solidaire Martigné-sur-Mayenne  
**Dépôt légal :** mai 2023, Mairie de Port-Brillet - Parc  
Doct. Alphonse Augeard  
53410 Port-Brillet Tél : 02.4368.82.57

**Courriel :** [accueil@port-brillet.fr](mailto:accueil@port-brillet.fr)  
**Diffusion :** 1000 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Triathlon

Après les années Covid et une année de transition relative à un changement de bureau, le triathlon de Port-Brillet a pu à nouveau être organisé et va perpétuer ce qui apparaît désormais comme une tradition avec son feu d'artifice.

Le 31ème triathlon aura lieu les samedi et dimanche **1er et 2 juin**.

Cette organisation nécessite la présence de plus de 100 bénévoles. En effet, il faut compter, par exemple, 40 bénévoles pour la signalisation du circuit ; 15 bénévoles pour la restauration ; une cinquantaine pour diverses activités annexes : engagement, inscriptions, récupération des dossards, gestion du parc vélos, etc.

Les bénévoles seront à nouveau sollicités pour contribuer à la réussite de cet événement. Ne manquez pas de vous manifester auprès du SCL avant le 31 mars au 06 77 72 80 41 ou par mail [scl.comitedirecteur@gmail.com](mailto:scl.comitedirecteur@gmail.com).

## Cluedo géant à Port-Brillet

Au meurtre ! À l'assassin ! Un cadavre a été retrouvé au bord de l'étang... Le commissaire compte sur vous pour mener l'enquête !

Dans cette animation, en famille et en plein air, proposée à Port-Brillet par Laval-Tourisme, le samedi 18 mai en après-midi, vous êtes invités à plonger dans une enquête policière au lendemain de la première guerre mondiale. Une douzaine d'acteurs, en costumes d'époque, interpréteront les divers témoins que vous serez chargés d'interroger afin de démasquer le coupable.

L'intrigue vous replongera au début du siècle précédent et vous permettra de (re)découvrir le patrimoine de la commune.

Un entracte musical gratuit sera proposé vers 16h, et une buvette sera installée sur place.

**Infos pratiques :**  
Samedi 18 mai, de 14 h à 18h30  
Billetterie sur place ou à l'office de tourisme de Laval Agglomération  
Renseignements et réservations :  
02 43 49 45 26.

## Boucles de la Mayenne

La deuxième étape de la course cycliste « les Boucles de la Mayenne » passera dans notre commune le **vendredi 24 mai**. Les coureurs en provenance d'Olivet descendront la rue du 8 mai 1945 pour se diriger ensuite vers Launay-Villiers.

Le passage de la caravane publicitaire est prévu à 10 h 28 et le passage des coureurs à 12 h 30. Une vigilance toute particulière est indispensable en raison de la concomitance avec les heures de sortie du collège. Outre cette attention pour les enfants du collège, l'épreuve nécessite une sécurité optimum, la présence d'un signaleur est obligatoire à chaque intersection de rue. Huit à dix personnes seront nécessaires pour sécuriser la course. En conséquence, un appel à bénévoles est désormais lancé : inscription en mairie ou auprès des responsables de la section vélo.



## MARS

**16 mars** : Soirée Écosse  
**23 mars** : Concertation habitat léger  
**12 avril** : AG Ca Coule De Source

## AVRIL

**13 avril** : Loto des fondeurs  
**28 avril** : Vide greniers APE



## MAI

**5 mai** : Trail des fondeurs  
**8 mai** : Commémoration armistice  
**9 mai** : Vide grenier UNC  
**18 mai** : Cluedo  
**24 mai** : Boucles de la Mayenne  
**26 mai** : La rando des Forges

## JUIN

**1er et 2 juin** : Triathlon  
**7 au 9 juin** : Endurocarpe (Forge)  
**9 juin** : Élections européennes  
**9 juin** : Journée de la pêche (Moulin neuf)  
**15 juin** : Fête de la musique  
**16 juin** : Tournoi de pétanque  
**23 juin** : Fête des écoles



## JUILLET

**8 au 19 juillet** : Argent de poche  
**18 et 20 juillet** : Opéra  
**16 août** : Estivales

## SEPTEMBRE

**22 septembre** : 150 ans



## Pavillon Danly



Le pavillon enfin installé dans le parc a été inauguré en présence de Mme la Préfète le 13 décembre dernier. Les enfants du conseil ont tenu le ruban tricolore et l'ont présenté pour que Mme la Préfète ouvre symboliquement le passage au public.

Un traditionnel pot était offert par la municipalité en présence des artisans et partenaires financiers : l'État, le Département, la fondation du patrimoine, le mécénat privé et public. Les discours ont souligné la démarche volontaire de la municipalité qui à la fois voulait sauvegarder un élément exceptionnel du patrimoine industriel et un symbole de la vie ouvrière de Port-Brillet. M.Robin a présenté le bilan financier de l'opération et remercié les souscripteurs...

Désormais installé dans le parc de la mairie, le pavillon enrichit visuellement l'espace. Les écoles l'ont déjà repéré pour y exposer des travaux d'élèves pour le printemps à venir. Il a aussi été l'occasion d'une exposition plein air sur l'architecture métallique : ses ouvrages locaux, la spécificité du métal et ses liens avec la révolution industrielle, ses récentes associations avec le béton et les alliages composites.

## Repas des aînés(es)



Le traditionnel repas des aînés (es) s'est déroulé le 8 octobre 2023. Suite à la décision du CCAS, désormais, tous les seniors âgés de plus de 70 ans sont invités.

126 personnes ont participé à cette rencontre faite d'un repas et d'une animation laquelle avait été confiée à M.Thierry Lefeuvre de Château-Gontier. 13 personnes accompagnantes étaient également présentes.

Le repas a été préparé par notre restaurant local le Brillet-Pontin. Le service était assuré par l'équipe municipale.

## Jardin partagé

Les associations continuent à faire vivre le jardin : les Brillet-Pontins Ensemble, le Chalet des échanges, l'Ehpad, Ça Coule de Source, Robida, les deux écoles et quelques citoyens.

Très bonne récolte de potimarrons et autres butternuts. Cette récolte a permis l'organisation à l'EHPAD d'un après-midi soupe avec Ça coule de Source et le Chalet. Par ailleurs, l'association les Brillet-Pontins-Ensemble était présente au marché de Noël et elle a proposé une dégustation de soupe avec ces mêmes légumes.

Dans le cadre de la journée citoyenne un couloir d'accès PMR (Personnes à Mobilité réduite) a été créé. Il permettra aux personnes de l'EHPAD et autres d'accéder plus aisément au jardin et de jardiner à hauteur, grâce aux carrés potagers suspendus, fabriqués par l'association Robida.

Un dernier carré de plessage va être créé et visera à donner au jardin une belle finition visuelle.

Ainsi donc nous sommes en passe de réussir l'objectif de rassembler des Brillet-Pontins et leurs associations sur un projet fédérateur. N'hésitez pas à venir y faire un tour, à venir y travailler quand des moments seront organisés.



## Conseil des enfants

Le conseil municipal des enfants fonctionne depuis le 19 octobre 2021. Un nouveau conseil des enfants est en place depuis la rentrée 2023, 11 postes sur 12 ont été renouvelés cette année, du fait du passage au Collège de la plupart des enfants de l'année dernière. Le conseil est aujourd'hui composé comme suit : 3 CM2, 4 CM1, 5 CE2.

La date des conseils et commissions est établie en début de mandat et s'échelonne à un rythme d'une séance tous les mois environ.

Les actions mises en place respectent les idées émises par les candidats dans les professions de foi des enfants qui sont soumises à échanges et complétées par les accompagnants. Entre autres : collecte de jouets, rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD, après-midi jeux, opération chiens-propreté, etc. Les enfants étaient présents lors de la cérémonie du 11 novembre. Leur présence est désormais entrée dans les usages de cette journée et constituent une chance pour perpétuer la mémoire de ces terribles pages d'histoire.

L'inauguration du pavillon Danly a été une occasion de les solliciter et ils étaient fiers de présenter le ruban tricolore à Mme la Préfète, invitée d'honneur à la cérémonie.



## 150 ans

En 2024, la commune de Port-Brillet va célébrer ses 150 ans d'existence. Port-Brillet est la plus jeune commune du département. Jusqu'alors, nous étions partie intégrante de la commune d'Olivet.

En 1874, la préfecture accède à la demande des habitants de reconnaître le village de Port-Brillet créé autour des forges comme une entité autonome et lui accorde le statut de commune.

Cette quête d'autonomie se manifeste au XIX<sup>e</sup> siècle. L'existence d'une communauté autour d'un édifice religieux remonte au Moyen Âge puisqu'une chapelle avec un cimetière était présente à l'est du bourg actuel entre l'Orrière et le Libaret. Cette chapelle faisait office d'église paroissiale.

Cependant, c'est bien entendu le développement de la forge qui va donner corps à Port-Brillet. Cela commence par la construction de la digue et donc de l'étang autour de 1620 puis l'édification de la forge elle-même qui commence ses activités en 1622. Sans parler de classe ouvrière à ces époques, on verra que dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les forgerons se distingueront dans leurs préoccupations et leur mode de vie et à la Révolution, ils vont se constituer en milice républicaine alors que la population environnante est royaliste.

La forge va donner naissance au village qui deviendra rapidement un 2<sup>e</sup> bourg dans la commune d'Olivet. La présence d'une école depuis 1835, la constitution d'une paroisse dès 1828, le village grossissant et ses commerces vont pousser à la création de la nouvelle commune souhaitée autant par les Brillet-Pontins que par les gens d'Olivet.

### Nous allons fêter cet anniversaire

Nous avons retenu le dimanche des Journées du Patrimoine le 22 septembre 2024 avec deux activités pour marquer l'événement :

- un repas populaire sur inscription
- une déambulation vers les sites patrimoniaux de la commune.

Au cours du printemps, comme un fil rouge, les associations, les écoles sont invitées au travers de leurs activités à introduire cette thématique des 150 ans : quizz sur l'histoire de la commune, décorations, rallye photo etc ...

Enfin, une exposition sur la création de la commune présentera cartes cadastrales, dessins, photos, autant de visuels qui alimenteront les panneaux à destination du public.

## ACTION SOCIALE

### Chalet des échanges

La municipalité a proposé un nouveau local à l'association des échanges de savoirs. Le chalet occupe maintenant le 11 rue de la mairie. Cela facilitera les activités des usagers ainsi que le dynamisme du centre-bourg.

### Cantine à 1 €

L'État a mis en place un fonds de soutien à l'instauration d'une tarification sociale des cantines.

Ce fonds s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, permettant de garantir à tous un accès à l'alimentation.

Le tarif social d'1 € est appliqué aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 €. L'État verse aux communes une aide de 3€ qui compense le tarif spécifique aux familles à faibles ressources.

Ce dispositif est mis en place pour les cantines des écoles maternelles et primaires de Port-Brillet, depuis le 1er janvier 2024 et durera tant que l'État assurera son aide.

### Un service pour les jeunes

**Jeunes 16-25 ans**

**Mission Locale de la Mayenne**  
PAYS DE LA LOIRE

ORIENTATION  
FORMATION  
EMPLOI  
VIE QUOTIDIENNE

**Le service de référence pour tous les jeunes mayennais, de 16-25 ans.**

**UNE SEULE MISSION, T'ACCOMPAGNER !**

**Scanne-moi**  
Pour avoir toutes nos infos, suis nos réseaux !

#missionlocale  
www.emploi-des-jeunes53.org  
02 43 56 00 12

### Les services de santé sur Port Brillet

**Kinésithérapeute** : Véronique Emo, 10 rue Guilminot, **tél : 02 43 02 68 14**  
**Pédicure-Podologue** : Helbert Delamarre, 16 Bis Rue des Forges, **tél : 02 43 37 59 66**  
**Sage-femme** : Laurence Sampaolo, 26 Rue Du 8 Mai 1945, **tél : 06 43 52 65 74**  
**Opticienne Gaëlle optique** : Helard Gaëlle, 24 rue des Forges, **tél : 02 43 69 28 95**  
**Pharmacie Hervé** : 3 rue des forges, **tél : 02 43 68 83 56**  
**Médecin généraliste** : Bernard Riou Maison médicale 26 Rue du 8 mai 1945, **tél : 02 43 68 83 47**  
**Infirmières** : Françoise Gauchotte, Guylaine Savatte, 17 Rue Des Forges, **tél : 02 43 68 86 57**  
**Ambulance** : Delahaye, 24 rue du 8 mai 1945, **tél : 02 43 68 82 17**  
**Orthophoniste** : Lauren Boyer, 22 Rue de Verdun, **tél : 06 73 45 77 59**  
**Matériel médical** : PB médical, 2 Rue du Bourgneuf, **tél : 02 43 68 83 56**





## Charpenterie



Les riverains de la rue de la Haute Charpenterie ont pu voir nos agents à l'œuvre lors de la création de la signalétique. Un marquage au sol dessine les places de stationnement, ainsi qu'un marquage pour réduire l'emprise du carrefour. Le but étant d'abaisser la vitesse, de faire respecter le sens de circulation.

De la même manière, le parking à proximité de la résidence a été structuré par un marquage à la peinture.

### Rappel

Sur l'espace public, les places de stationnement ne sont pas nominatives ou privatives. Chacun est libre de stationner sur tout emplacement autorisé.

## Réseaux d'eaux

Laval Agglomération qui a la compétence sur les réseaux d'eaux usées et eau potable a procédé en octobre à la rénovation du réseau d'eau potable sur la rue Jean Quantin.

Nous aurons sur l'année 2024 des travaux de renouvellement des réseaux d'eau usée sur l'avenue Maurice Roulois et la rue Pasteur. Pour le moment, nous n'avons pas de date connue à annoncer.

## Passage à niveau

Suite à une étude de sécurisation demandée par la Préfecture, la commune a été alertée sur différents points sensibles dont la situation du passage piéton au pied des barrières du chemin de fer. Pour ces mêmes raisons, le panneau lumineux a été retiré.

Nous avons fait appel à l'entreprise Séché pour réaliser les travaux : réduction du muret, effacement de l'ancien passage piétons, abaissement des bordures, nouvelle signalétique au sol.

Coût des travaux : 10 954 €

Subvention amende de police : 8 763 €

Soit un reste à charge pour la commune : 2 191 €

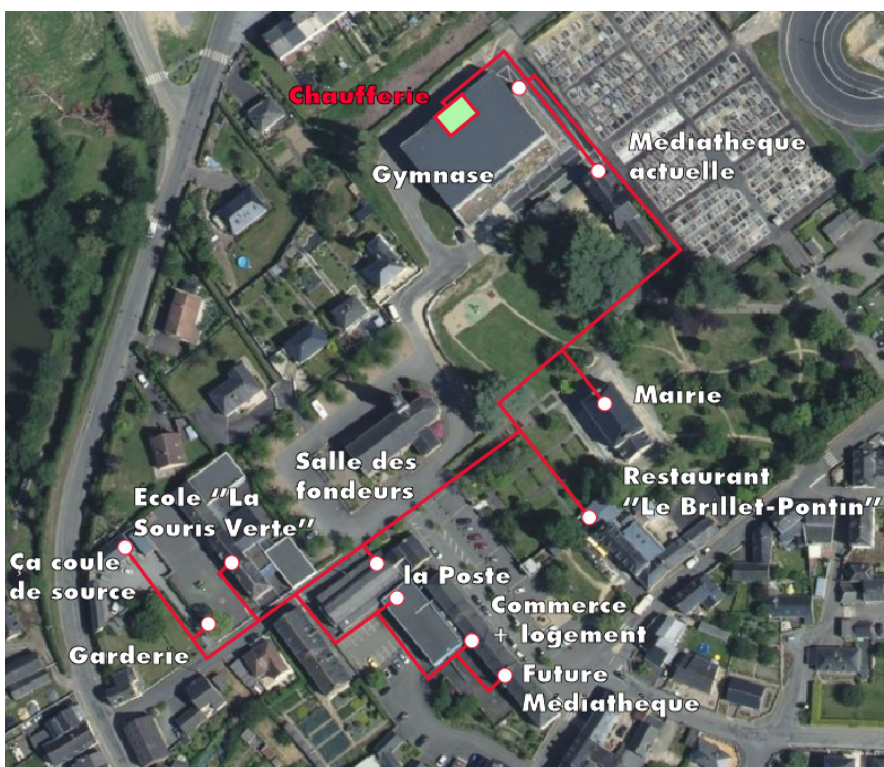
## Un réseau de chaleur bois-énergie à l'étude

La mise en œuvre d'un réseau de chaleur alimenté par du bois déchiqueté est en cours d'étude cette année, pour une réalisation en 2025.

L'objectif est multiple :

- Maîtriser nos dépenses énergétiques, dans ce contexte d'inflation ;
- Baisser l'empreinte carbone de la commune, en privilégiant une ressource locale et renouvelable ;
- Contribuer au maintien du bocage et d'une agriculture durable, en valorisant le bois issu des haies.

Les travaux seront engagés à l'automne 2024, sous réserve, en réponse du dossier de subvention déposé.



## Parc solaire « villageois » terrain du Pylône



Un parc photovoltaïque au sol situé sur le terrain du Pylône (rue de la Petite Vitesse) va voir le jour dans les semaines à venir. Ce terrain, en zone inondable, proche de la déchetterie et de la station d'épuration correspond parfaitement à ce type d'installation. La production d'électricité sera injectée dans le réseau. Cela alimentera l'équivalent de 250 habitants. La commune met à disposition de l'entreprise Enercoop le terrain pour une durée de 30 ans sous forme de convention ; elle ne supportera aucune autre charge. Une recette annuelle de 1000€ sera même encaissée par la commune.

L'installation devrait être opérationnelle avant l'été.

La pluie ayant rendu le terrain difficilement praticable, le

chantier a pris un peu de retard. Des pieux vont être enfoncés en terre afin de supporter la structure et les panneaux. La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril et l'inauguration en mai.

Le terrain sera clôturé. Il permettra de faire pâturer quelques moutons sous les panneaux situés à 1 mètre du sol et ainsi le terrain sera entretenu.

### Qui fait quoi?

**Tournesol Mayennais** est la société qui investit. Elle est porteuse du projet.

**Soleil du Midi** est la coopérative qui installe. Créée en 2007 à Villemoustaussou (Aude) avec l'idée de concevoir des projets solaires et éoliens en parfaite résonance avec l'intérêt collectif et le monde rural.

**Enercoop** est l'exploitant. Créée en 2005, chargée de la commercialisation, Enercoop est pionnier dans l'électricité verte, citoyenne et solidaire.

L'accès pour les randonneurs notamment pour le circuit des forgerons sera toujours possible. Des panneaux pédagogiques sont prévus.

Tout citoyen peut souscrire s'il souhaite investir.

Deux formes possibles :

- devenir actionnaire (une action = 120€)
- acheter des parts obligataires (1 part = 100 €)

Rendez-vous sur : [www.semenergie53.fr](http://www.semenergie53.fr)

## Parc photovoltaïque terrain de tennis et city-stade

La société **Mayenne Ombrières** identifie, développe, finance et exploite des projets d'installation de centrales photovoltaïques en ombrières en Mayenne. Il s'agit principalement d'ombrières de parking, mais elles peuvent également être installées sur des bâtiments standardisés comme des terrains de pétanque ou de tennis.

En couvrant le terrain de tennis et le city-stade, nous aurons un double avantage : pouvoir utiliser les terrains par tout temps et produire de l'électricité pour le réintroduire dans le réseau.

Une convention d'occupation a été signée avec **Mayenne Ombrière**, la municipalité recevra une somme de 10 000€ en 2024, contre une mise à disposition du terrain pour 30 ans. Le modèle d'exploitation de la centrale photovoltaïque privilégié sera celui de l'autoconsommation local, avec revente du surplus.

Des conifères ont dû être abattus pour supprimer les ombres engendrées et garantir une bonne rentabilité. Autant d'arbres seront replantés une fois le projet terminé afin de rendre la vue agréable aux riverains et agrémenter l'espace. Nous profiterons du débordement de la toiture sur l'espace en herbe pour y installer du mobilier urbain.

Un éclairage sera installé sous la toiture afin de pallier la baisse de luminosité. Cet éclairage sera maîtrisé via une horloge afin que les riverains ne soient pas importunés par des

utilisations nocturnes. Sur ce projet comme sur celui du Pylône, l'investissement est à 100 % à la charge de **Mayenne Ombrières**.

Les travaux débuteront mi-mars par la création des fondations. Début juin, la structure métallique sera mise en place ainsi que les panneaux photovoltaïques. Durant cette première phase, les terrains ne seront pas accessibles. Avant une reprise des travaux en septembre, la pause estivale permettra d'utiliser les terrains de sport.

La production permettra de couvrir la consommation électrique moyenne (hors chauffage) de 300 habitants.





## Habitat inclusif Résidence « La Missive »

La commune a initié le projet en remettant le terrain à nu, rue de l'ancienne poste. Ce projet est désormais porté par Méduane Habitat.

Pour rappel, le projet qui prévoit 10 logements est accompagné par CF Architecture, l'agence d'architectes de Port-Brillet. La majorité d'entre eux est dédiée à l'habitat de résidents de l'ESAT ROBIDA et de personnes âgées autonomes. Deux logements sociaux seront proposés à la location par Méduane Habitat.



- 10 logements de type 2, avec balcon ou terrasse et ascenseur
- 1 salle collective pour les résidents,
- 1 cœur d'îlot végétalisé à destination des résidents

Le calendrier prévisionnel du projet prévoit un démarrage des travaux à la fin 2024 et une ouverture de la résidence au printemps 2026.

## Habitats légers

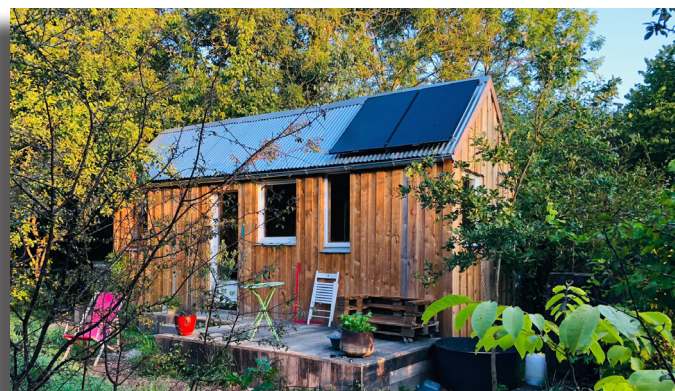
Il s'agit d'un projet initié par la municipalité et piloté par l'association Hameaux Légers.

L'association Hameaux Légers « accompagne la création d'écohomeaux accessibles financièrement, pour permettre à toutes et tous d'habiter de manière durable et solidaire. »

Quand on parle d'habitat léger, on signifie aussi habitat réversible (démontable ou transportable) et à petit budget. Ce projet contribuera à dynamiser la commune :

- En diversifiant l'offre d'habitat, on cherche à attirer une nouvelle population soucieuse d'un mode de vie durable et d'engagements dans la vie locale. On favorise alors la mixité sociale.
- Par le bas coût de l'habitat, on veut défendre l'accessibilité au logement et on crée une alternative aux lotissements classiques, tout en maintenant le dynamisme démographique et le soutien aux commerces.
- En préservant les dernières zones non artificialisées, les zones humides et haies, on démarquera la commune via un projet innovant et vertueux du point de vue environnemental.

Les ateliers publics permettront de tester et faire évoluer les scénarios en fonction des attentes locales :



- Samedi 17 février dernier en salle de la Madeleine a eu lieu un atelier d'information tout public
- **Samedi 23 mars 10-12h30 en salle Paul Garry** : Atelier avec acteurs intéressés dont les potentiels candidats.
- **Jeudi 23 mai** en soirée, en salle du conseil : présentation et délibération en Conseil Municipal.

Pour plus d'information consulter :

<https://hameaux-legers.org/>



## Habitat Jean Raty

Mayenne Habitat vient de lancer les travaux pour 4 pavillons T3 à proximité de la Résidence des Rochers. La livraison est prévue pour le 1er trimestre 2025. Ce chantier est construit en collaboration avec CF Architecture de Port-Brillet.

# Habitat la Peltrie

Méduane Habitat prévoit la livraison de 4 T4 pour l'été 2024.

Par ailleurs, 2 parcelles sont encore disponible à la construction d'habitations.



## Un dispositif fiscal pour l'investissement locatif

Le dispositif « Denormandie » s'applique sur Port-Brillet grâce à « Petites Villes de Demain ».

De quoi s'agit-il ?

**C'est une réduction d'impôt sur le revenu accordé aux particuliers achetant un logement vide à rénover pour le mettre en location par la suite.**

Sont concernés les logements acquis entre le **1er janvier 2019 et le 31 décembre 2026**.

L'avantage fiscal est étalé sur la durée de location. Son montant est calculé en appliquant au prix net de revient du logement (coûts acquisition + travaux) un pourcentage variant en fonction de la durée de location :

- location de six ans : réduction d'impôt de 12 %,
- location de neuf ans : réduction d'impôt de 18 %,
- location de douze ans : réduction d'impôt de 21 %.

Avec un plafond des dépenses (acquisition + travaux) pris en charge de 300 000 € et une limitation à deux logements par foyer fiscal et par an.

Par exemple, pour un projet de 200 000 € et un engagement de location sur 12 ans : 3500 € de déduction d'impôts par an pendant 12 ans.

### Trois critères à respecter :

- Conditions liées au logement à rénover :
  - Logement ancien ou local transformé en habitation.
  - Logement non meublé loué comme habitation principale pour 6 ans minimum.
  - Plafond de loyer mensuel à ne pas dépasser.
- Conditions liées aux travaux à réaliser :

Les travaux doivent représenter au moins 25 % du coût total de l'opération et doivent prévoir :

  - Soit une réduction de la performance énergétique du logement d'au moins 20 % (30 % pour les logements individuels).
  - Soit au moins deux types de travaux parmi : changement de chaudière, isolation des combles, isolation des murs, changement de production d'eau chaude, isolation des fenêtres.
  - Soit la création de surface habitable nouvelle.

Plus d'infos sur :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/denormandie-investissement-locatif>

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie>

Depuis 2024, les propriétaires bailleurs bénéficient aussi des Aides MaPrimeRénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/guide-aides-financieres-2024>

## MaPrimeRénov' élargie à tous les revenus en 2024

MaPrimeRénov' évolue en 2024 afin de mieux s'adapter aux besoins des ménages et aux enjeux de la transition écologique. Ces aides concernent également les propriétaires bailleurs, incités à améliorer la performance thermique de leurs logements loués.

- MaPrimeRénov' : pour installer en priorité un système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire décarboné, c'est-à-dire fonctionnant avec une énergie moins polluante, et plus économe. Le montant des aides est forfaitaire selon les revenus et le type d'équipement. Non applicable aux revenus supérieurs.

- MaPrimeRénov' Parcours accompagné : pour une rénovation ambitieuse qui permet un gain de 2 classes énergétiques au minimum. Applicable à tous les niveaux de revenus de façon

dégressive, l'aide va de 40 % pour les revenus supérieurs, jusqu'à 100 % pour les revenus très modestes.

- MaPrimeRénov' Copropriété : pour la rénovation des parties communes en copropriété.

Plus d'infos

<https://france-renov.gouv.fr/guide-aides-financieres-2024>

Maison Départementale de l'Habitat – Laval  
08 06 70 53 53

(permanences à l'Espace France Services de Loiron-Ruillé les 2ème, 3ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous)



# RÈGLES D'URBANISME

Rénovation de la toiture, changement des huisseries, installation d'un abri de jardin, construction d'une piscine, sont des travaux souvent nécessaires avant de se lancer dans des travaux. Faisons le point sur les démarches à suivre.

## VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

- . < 5m<sup>2</sup> : pas de formalité
- . Entre 5m<sup>2</sup> et 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable (si l'emprise au sol ou la surface plancher de l'ensemble dépassent 150m<sup>2</sup> + permis de construire)
- . > 40m<sup>2</sup> : permis de construire

N.B. : en zone agricole et en zone naturelle, une déclaration préalable est requise jusqu'à 20m<sup>2</sup> et un permis de construire au-delà de 20m<sup>2</sup>

## MUR DE CLÔTURE

- . Déclaration préalable

## ABRI DE JARDIN

- . < 5m<sup>2</sup> : pas de formalité
- . Entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- . > 20m<sup>2</sup> : permis de construire

## PISCINE (ENTERRÉ OU HORS-SOL)

- . < 10m<sup>2</sup> : pas de formalité
- . < 100m<sup>2</sup> : non couverte (ou <1.8m de haut) : déclaration préalable
- . > 100m<sup>2</sup> : permis de construire

## EXTENSION, AMÉNAGEMENT DES COMBLES

- . < 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable (si l'emprise au sol ou la surface plancher de l'ensemble dépassent 150m<sup>2</sup> + permis de construire)
- . > 40m<sup>2</sup> : permis de construire

N.B. : en zone agricole et en zone naturelle, une déclaration préalable est requise jusqu'à 20m<sup>2</sup> et un permis de construire au-delà de 20m<sup>2</sup>

## GARAGE ACCOLÉ

- . < 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable (si l'emprise au sol ou la surface plancher de l'ensemble dépassent 150m<sup>2</sup> + permis de construire)
- . > 40m<sup>2</sup> : permis de construire

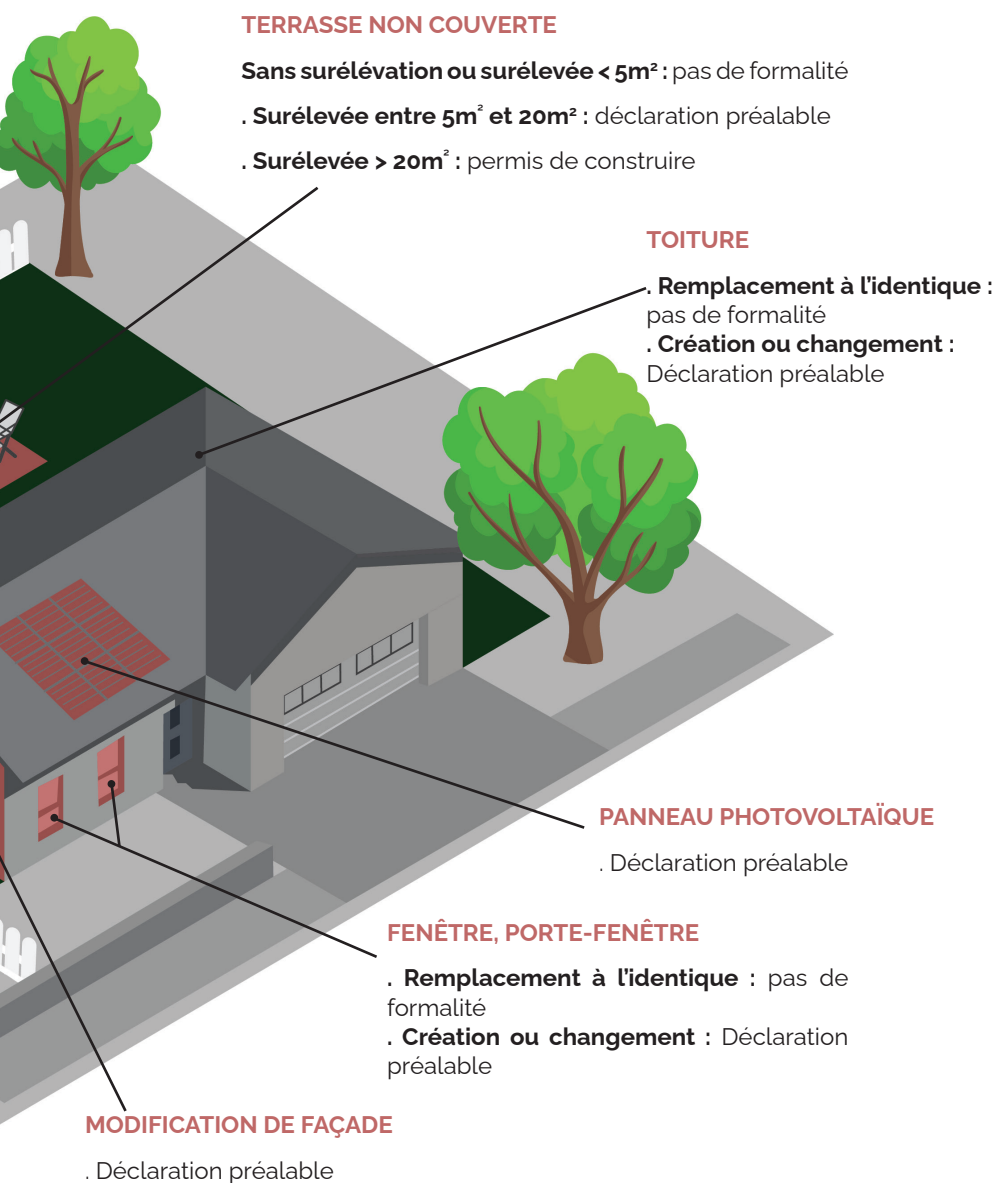
N.B. : En zone agricole et en zone naturelle, une déclaration préalable est requise jusqu'à 20m<sup>2</sup> et un permis de construire au-delà de 20m<sup>2</sup>

## CLÔTURES :

- . Déclaration préalable
- . CLÔTURE SUR RUE : 1,5 m de hauteur maximum
- . CLÔTURE EN LIMITE SÉPARATIVE : 2m de hauteur maximum

N.B. : Toutes les clôtures doivent être conçues de manière à participer harmonieusement au paysage urbain et à assurer une continuité visuelle.

Construction d'une terrasse, agrandissement... Des autorisations sont à effectuer en zone urbaine.



## ANNEXE À L'HABITATION

Déclaration préalable (si l'emprise au sol ou le volume de l'ensemble dépassent  $150\text{m}^2$  + annexe)

Permis de construire

En zone agricole et en zone naturelle, une déclaration préalable est requise jusqu'à  $20\text{m}^2$  et un permis de construire au-delà de  $20\text{m}^2$

Le schéma ci-contre n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tout projet de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

## RESPECT DU PLUI

Même si aucune formalité d'urbanisme n'est requise, votre projet doit respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le PLUI est consultable à la mairie ou sur le site [Laval Agglo](http://Laval Agglo).

## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Sur cette plateforme vous pouvez formuler votre demande en ligne et télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme est accessible via le site [geopermis.fr](http://geopermis.fr)

## DÉLAI D'INSTRUCTION

Les délais d'instruction sont les suivants :

- 1 mois pour les déclarations préalables ;
- 2 mois pour les permis de démolir et les permis de construire des maisons individuelles ;
- 3 mois pour les autres demandes de permis de construire et les permis d'aménagement.

Source graphisme : Mairie d'Argentré-du-Plessis



# CONCERTATIONS ... LA SUITE

## Quelles priorités d'aménagement pour le centre -bourg ?

Trois dates pour prioriser les aménagements du bourg avec les habitants

Toujours dans le cadre du programme « Territoires d'engagement » financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, trois ateliers animés par la Coop des Territoires se sont déroulés en février dernier.



### Quand ?

- 9 février à l'école du Chat Perché, orienté vers les familles ;
- 14 février à La Résidence, à destination des résidents de l'EHPAD et du public de l'ESAT et foyer de vie Robida.
- 15 février à la salle de la Madeleine pour tous publics.

### Pour quoi faire ?

- Prendre connaissance de l'évolution des finances communales et de ses capacités d'investissement ;
- Informer sur les intentions d'aménagement des rues du centre-bourg (rue des Forges, rue de la Mairie, rue des Ecoles, rue du Bourgneuf, rue de Verdun) sur le moyen terme ;
- Inviter les habitants à définir les priorités parmi ces aménagements, en fonction des capacités financières ;
- Sonder les présents sur l'emplacement à privilégier pour rouvrir un bar à Port-Brillet (rue du Bourgneuf, place des Forgerons, rue de la Mairie) en fonction des ambiances et activités attendus par ce commerce.

### En synthèse des expressions :

- La rue des Forges et la rue/place de la Mairie sont identifiés comme prioritaires à réaménager, en donnant plus de place au piéton, en végétalisant, en limitant la vitesse.
- L'emplacement pour un nouveau bar est partagé entre la rue de la Mairie, la place des Forgerons et la rue du Bourgneuf, selon les services attendus et les profils d'habitants.

## Le site de la fonderie

La concertation achevée le 30 janvier dernier a permis aux habitants de définir des orientations d'aménagements pour le futur site de la fonderie. En amont des travaux de réhabilitation et de commercialisation, des travaux de dépollution et de sécurisation des bâtiments sont engagés. Le traitement des métaux lourds, des hydrocarbures et sables a été lancé décembre 2023. En parallèle, les déconstructions vont intervenir dès avril prochain. Le but est de sécuriser le site en érasant les bâtiments en péril (bâtiment de la fonderie le long du Vicoin et émaillage). L'opération impose en outre de préserver la faune de chauve-souris installée dans quelques bâtiments. Au total, ces travaux constituent un budget prévisionnel de plus de 2 millions et demi d'euros jusqu'en 2026.

Laval Agglomération entend débiter les discussions avec les candidats à l'installation dès cette année, afin d'affiner les perspectives d'aménagement. Faire revivre ce site implique de construire un projet en dialogue avec les entreprises, pareillement à ce qui a été fait avec les citoyens. Sur ce point,

### Concertations : des occasions de s'exprimer tout au long de l'année

Les mobilisations et concertations citoyennes et associatives font partie des priorités de la municipalité. En témoigne les moments d'échanges initiés depuis juin dernier par la Mairie ou Laval Agglo :

- 5 juin 23 : réunion info projets photovoltaïques
- 8 juin 23 : 1ère concertation portée par Laval Agglo sur la reconversion du site de la fonderie
- 14 juin 23 : réunion info projets centre-bourg
- 2 septembre 23 : forum des associations
- 16-17 septembre 23 : journées du patrimoine, ouverture du pavillon Danly
- 23 septembre 23 : journée citoyenne
- 27 septembre 23 : 2e concertation - reconversion du site de la fonderie
- 9-10 octobre 23 : élection conseil municipal des enfants
- 15 novembre 23 : 3e concertation - reconversion du site de la fonderie
- 20 novembre 23 : concertation usages et ambiances du projet médiathèque
- 30 janvier 24 : synthèse concertation Laval Agglo - reconversion de la fonderie
- 9, 14 et 15 février 24 : 3 moments, 3 lieux pour présenter les projets à venir et prioriser avec les habitants
- 17 février 24 : présentation du projet d'habitats légers

Merci aux participants qui ont su exprimer leurs attentes, participer, contribuer afin d'améliorer les décisions communales.

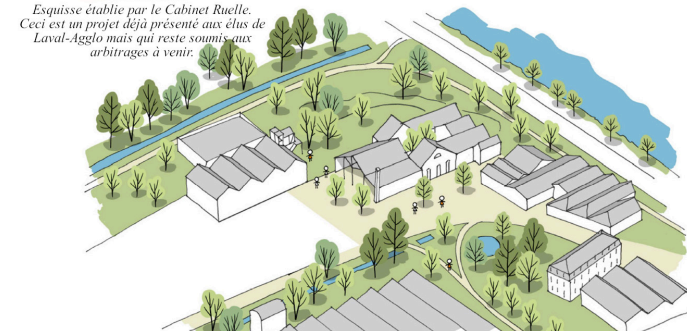
### Et maintenant ?

La municipalité va prendre en compte ces avis et compléter les études sur la place des Forgerons et l'impasse des Forges, puis définir un programme de travaux pluriannuel qui s'engagerait à partir de 2026, à un rythme qui dépendra des capacités d'investissements réellement constatées.

La question du positionnement du bar reste ouverte, et les hypothèses devront être comparées et chiffrées avant toute décision. Et bien entendu, cela dépendra de l'appétence d'un commerçant pour redémarrer cette activité !

### Le cœur de la fonderie après les démolitions et restaurations

Esquisse établie par le Cabinet Ruelle.  
Ceci est un projet déjà présenté aux élus de Laval-Agglo mais qui reste soumis aux arbitrages à venir.



le cabinet Ruelle, à la dernière réunion du 30 janvier a présenté aux Brillet-Pontins un plan qui sauvegarde le cœur de la fonderie : les bâtiments sous la digue, le bâtiment St Eloi, la fontainerie qui devrait rester un espace ouvert.

## TULIB le transport à la demande

**À PARTIR DU 19 FÉVRIER,  
LE SERVICE TULIB ÉVOLUE**



### 1 Inscrivez-vous au service

Avant votre première réservation, vous devez **vous inscrire au service TULIB** sur le site internet :

<https://voyageur-tul.viacitis.net>  
ou en appelant le 02 43 53 00 00

### 2 Réservez votre TULIB

Par internet :

<https://voyageur-tul.viacitis.net>

Par téléphone : en appelant le 02 43 53 00 00 (service disponible du lundi au samedi de 7h à 19h).

### 3 Recevez la confirmation de l'heure de départ

Environ une heure avant votre départ, vous recevez un **SMS confirmant l'horaire** précis de prise en charge.

### 4 Présentez-vous à l'arrêt

Présentez-vous au point d'arrêt 5 min avant l'heure de rendez-vous.

### Quand réserver ?

Les horaires TULIB sont conçus pour vous permettre de vous déplacer du lundi au samedi de 7h à 19h.

Les réservations sont possibles à partir de 2 semaines avant votre trajet et jusqu'à 30 minutes avant le départ dans la limite des places disponibles.

Le service TULIB est limité à 1 aller-retour par personne et par jour.

### Combien ça coûte ?

TULIB est accessible au prix d'un titre de transport classique, ou via votre abonnement. Pensez à acheter ou recharger votre titre dans votre agence ou chez un dépositaire.

## Accueillir un jeune en recherche d'hébergement

Un hébergement temporaire chez l'habitant peut être une solution pour un jeune en recherche de logement à proximité de son lieu de travail de stage ou de formation. Cette solution pour les 15 - 30 ans donne droit à une indemnité de séjour de 15 à 17 euros /jour pour l'hébergeur dans la limite de 270 à 290 euros par mois

Se renseigner auprès de l'ADLJ  
(Association Départementale pour le Logement des Jeunes)

Tél : 02 43 69 57 57  
07 69 17 09 21

## Argent de poche

Cette opération s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans et se présente sous forme de petits chantiers de peinture, de remise en état, de nettoyage, etc... Elle se déroulera du **8 au 19 juillet 2024**. En fonction du nombre de jeunes inscrits, le chantier pourra être réduit à une semaine. Les vacations s'effectueront du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Chaque participant sera rémunéré à hauteur de 75 euros la semaine.

Les inscriptions se font sur la plateforme de Laval Agglo ([argentdepoeche.agglo-laval.fr](http://argentdepoeche.agglo-laval.fr))

La clôture des inscriptions est fixée au 6 mai.

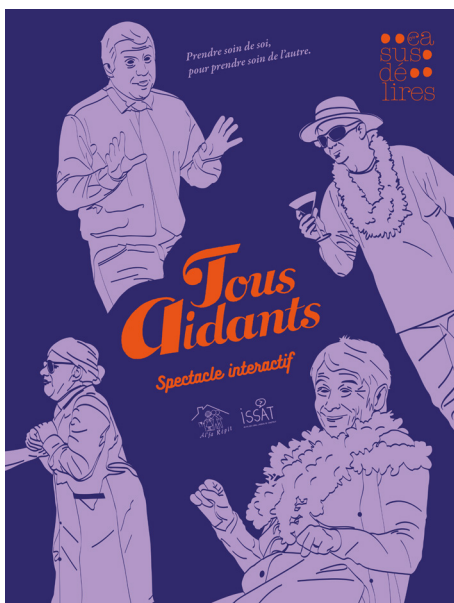
## Tous aidants

En partenariat avec les acteurs du territoire, l'espace France services de Loiron et le CCAS de Laval organisent un événement au Théâtre Les 3 chênes à destination des aidants le **mardi 19 mars 2024 à partir de 14h30**.

Il s'agit d'un moment de théâtre "Tous aidants : prendre soin de soi pour prendre soin des autres". Cette pièce de théâtre sera suivie d'un forum afin d'aller rencontrer et échanger avec les acteurs du territoire.

Halte-répét possible sur place pour les aidés (sur réservation)

Informations et réservation  
auprès de l'espace France services :  
02 43 02 19 31



## Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE anciennement RAM (relais assistants(es) maternels(les)) est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants(es) maternels(les), les parents et leurs enfants.

L'accueil des assistantes maternelles se fait tous les 15 jours à la garderie rue des Écoles. C'est gratuit. Le but est d'offrir une occasion de rencontrer les assistants(es) maternels(les) et d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile.



# FUTURE MÉDIATHÈQUE

## *L'espace des temps libres*

Le déménagement de la médiathèque a fait partie des objectifs de la municipalité dès le début du mandat. Il était même inscrit dans son programme aux élections de 2020. La situation de la médiathèque actuelle dans le fond du parc qui la rend peu visible et sa configuration qui ne respecte plus les normes d'accessibilité nous obligeait à terme à trouver une solution.

Par ailleurs, la revitalisation du centre bourg est le principal objectif du programme Petite Ville de Demain. Une médiathèque réorientée sur une diversité des activités de loisirs ainsi que le doublement des heures d'ouverture répondront à cette demande.

Le maître d'œuvre est le cabinet Faber, cabinet d'architecture déjà connu à Port-Brillet puisqu'il avait donné satisfaction lors de la réhabilitation du gymnase. Par ailleurs, il a déjà mené à bien d'autres constructions de médiathèques notamment celle d'Argentré-du-Plessis.

Les concertations lancées dès 2021 et les évolutions spécifiques aux médiathèques en général montrent qu'il faut élargir le public et par conséquent élargir l'offre qui, de simple médiathèque doit devenir un lieu de rencontre et d'animation. Nous aurons ainsi avec l'élargissement de l'offre, la possibilité de jouer, de nous réunir, de nous poser pour prendre un café, lire le journal, attendre les enfants pas encore sortis de leurs activités d'école ou de sport, mais aussi bien sûr toujours



d'emprunter des livres, des jeux et des DVD. Le lieu permettra aussi d'accueillir des événements culturels. La terrasse au sud offrira aux beaux jours un espace de repos.

### **Les coûts**

Rappelons d'abord que le chantier médiathèque inclut 2 logements à l'étage ce qui en soulagera la charge budgétaire.

Le budget aujourd'hui de 1 300 000 € HT, inclut 400 000 € HT pour les 2 appartements lesquels occasionneront des revenus par les loyers attendus. 900 000 € HT sont dédiés à l'espace médiathèque temps libre.

Bien entendu, un tel projet ne se conduit pas sans appels à subventions et, à ce jour, la couverture de l'ensemble du projet est estimée à 60 %.

## **Les concertations**

Aujourd'hui la municipalité intègre la consultation des populations par souci démocratique et par souci d'efficacité aussi. Ce principe s'applique aussi à la médiathèque.

Ainsi une première enquête auprès des usagers et des bénévoles en fin d'année 2021 a fait émerger quelques principes.

Une consultation en octobre 2022 a réuni quelques 80 Brillet-Pontins. La médiathèque faisait partie des sujets.

La dernière réunion du 20 novembre 2023 a été plus centrée sur l'aménagement intérieur et les usages.

Un dernier point a été fait en février avec la commission culture et les bénévoles et a permis d'attribuer un nom.

## **L'aménagement intérieur**

Dans le cadre du Programme Territoire d'Engagement auquel la municipalité a adhéré, nous avons bénéficié d'une aide de l'État qui a permis de faire travailler le cabinet Vraiment-Vraiment sur le mobilier et l'aménagement intérieur. Compte tenu des différentes propositions émanant de la population consultée, la modularité est un principe retenu. Sur le grand espace, les rayonnages entre autres peuvent se déplacer et se ranger contre les murs pour laisser de la place à un spectacle par exemple ou à un après-midi jeux. La salle d'activité adjacente peut se transformer en salle de réunion ou de bricolage.

## **Planning**

**Permis de construire** : accordé le 25 janvier 2024

**Consultation pour attribution des lots** : février 2024

**Démolition** : juin 2024

**Terrassement** : septembre 2024

**Travaux de construction** : octobre 2024 à octobre 2025

**Fin de chantier** : novembre 2025

## **Le personnel et les bénévoles**

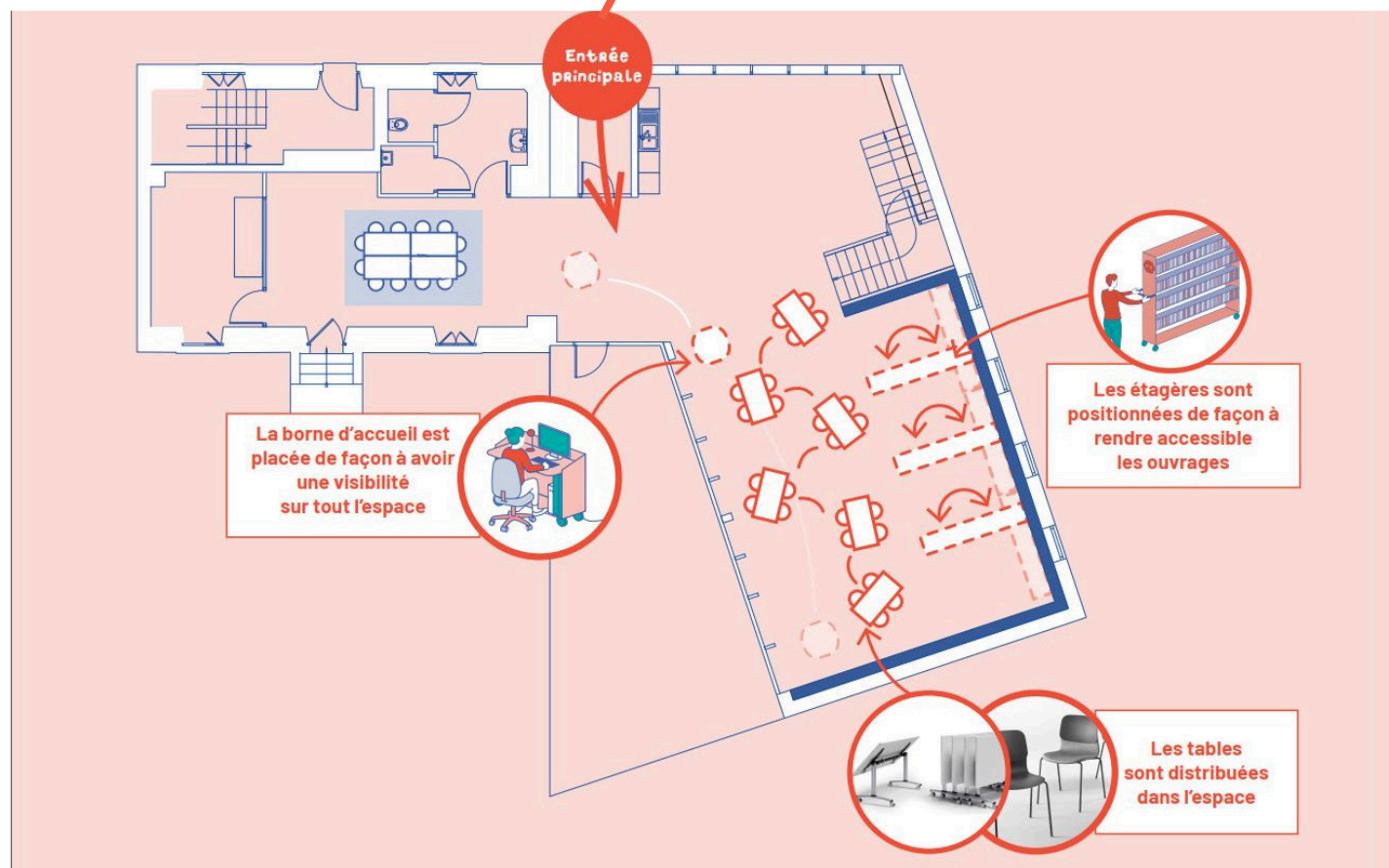
Un temps plein de bibliothécaire financé en partie par la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) va nous permettre d'assurer un service d'animations plus conséquent. Nous misons sur l'attractivité du projet pour que la population profite au mieux de cet outil et en même temps que quelques bonnes volontés se proposent pour animer ces services. Nous aurons ainsi un bénévolat renforcé.

## **Attention dérangements**

Compte tenu de l'emprise sur l'espace public, les gênes et les perturbations seront inévitables durant la période des travaux. Un plan de circulation spécifique sera mis en place rue de la Mairie.



Photo montage de la future médiathèque



L'espace en mode lecture



## Association des Parents d'Elèves (APE)



Pour la fin de l'année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves organise deux événements sur la commune :

- un vide-grenier, le **dimanche 28 avril 2024**, sur le parking de la gare de Port-Brillet (réservation au 06.83.55.64.68) ;

- la fête des écoles maternelle et primaire, le **dimanche 23 juin 2024**, au parc de la mairie de Port-Brillet (jeux et restauration).

Au plaisir de vous y croiser. L'objectif est de recueillir des fonds pour soutenir les activités de l'école en direction des enfants et de créer du lien entre les familles.

L'Association des Parents d'Elèves  
amicale.portbrillet@gmail.com

Présidente : Guénaële Pointeau  
tél : 06 83 55 64 68

Vice-présidente : Gladys Mousset  
Trésorière : Audrey Marchandour  
Secrétaire : Gwendoline Cousin

## Chalet des Echanges

Le chalet a déménagé et se trouve désormais au 11 rue de la mairie. A cette occasion une porte ouverte a été organisée le mardi 27 février. Les activités qui sont déployées sont diverses : loisirs créatifs, randonnées, gym douce, arts textiles, jeux, remue-méninges. Le programme est régulièrement affiché sur le site web de la mairie.

Présidente : Catherine Caillère  
Trésorier : Serge Favris  
Secrétaire : Elisabeth Langellier-Bellevue  
Contact : Violaine Travers  
tél : 06 75 30 33 17  
lechalet53@orange.fr

## Anciens salariés et retraités de PEBECO

Location de la salle des fondeurs auprès de Gérard Gougeon

### Évènements à venir :

Loto des fondeurs le **13 avril 2024** sur réservation par Bernard anim loto au 06 87 57 16 84

Président : René Roulette

tél : 02 43 68 83 03

rene.roquette@sfr.fr

Vice-président : Alain Toudic

Trésorier : Gérard Gougeon

Secrétaire : Danielle Roulette

## SCL Cyclo/VTT

**LA RANDO DES FORGES**  
RANDONNÉE VTT, GRAVEL ET PÉDESTRE

**Dimanche 26 Mai 2024**

Départ : De 07h30 à 09h30  
Terrain de Football de Port-Brillet (53410)  
« Stade Pierre Bouin »

VTT/Gravel : De 16 à 55 kms  
Pédestre : 7 et 13 kms

Ravitaillements + Boissons/sandwichs à l'arrivée

Inscription sur HelloAsso  
Contact : sclportbrilletvelo@gmail.com  
Tél : 0601372846 Anaël

**TARIF VTT/GRAVEL**  
Gratuit -14 ans  
6€ sur HelloAsso  
8€ sur place

**TARIF PÉDESTRE**  
5€ sur HelloAsso  
7€ sur place

**VAINCRE**  
LA MUCOVISCIDOSE  
Une partie des bénéfices reversée à la lutte contre la mucoviscidose

Rdv pour les sorties le dimanche matin place de la gare de Port-Brillet à 8h30 l'été et 09h00 l'hiver. Sortie pour tous les niveaux (adultes).

La barre des 50 adhérents a été franchie. L'adhésion pour l'année est de 10 €

Président : Goulay Sébastien

Trésorier : Pinot Didier

Secrétaire : Duval Anaël

Contact : Duval Anaël

tél : 06 01 37 28 46

anaelduval.ad1@gmail.com

### Évènements à venir :

La rando des forges **dimanche 26 mai 2024**, randonnée VTT de 16 à 55 kms et randonnée pédestre de 7 et 13 kms.

## Association Ça Coule de Source



L'Association Ça Coule de Source est conventionnée avec la commune de Port-Brillet, La Brûlatte, Olivet et Launay-Villiers. Elle propose un accueil de loisirs 3-10 ans, un espace jeune 11-17 ans et des projets d'animation locale.

### Les objectifs sont :

- 1- Créer du lien avec les enfants, les jeunes et les adultes.
- 2- Accompagner et susciter les initiatives et les projets des jeunes et des enfants
- 3- Construire ensemble des projets.

L'accueil de loisirs et l'espace jeunes accueillent les enfants et les jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires. Des animations sont



également proposées pour les jeunes le vendredi soir et le samedi.

L'association propose également des séjours de vacances et accompagne les jeunes dans la mise en place de projets.

L'association est composée de parents, de bénévoles soutenus par une équipe de 5 salariés : une directrice, une coordinatrice enfance/petite enfance, une référente jeunesse, un animateur jeunesse et une comptable.

### Dates à retenir

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 12 avril à 19h dans les locaux de l'association.

**Ouverture de l'été du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 19 août au vendredi 30 août 2024**

## CFP La Futaie Les Touches

MFR/CFA Centre de formation pour adultes et apprentis. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15.

Une reconversion professionnelle ? Un projet de formation ou de développement de compétences ? Venez nous rencontrer pour construire et concrétiser votre projet.

Vous pouvez également venir visiter nos locaux qui sont disponibles à la location le week-end et pendant les vacances scolaires pour des séminaires, fêtes de familles, manifestations culturelles...

Contact : Le directeur,  
CAURIER Christophe  
tél : 02 43 01 82 80  
cfp@lafutaie.org

### Évènements à venir :

Portes Ouvertes le samedi 23 mars 2024

## SCL GRS



La Gymnastique Rythmique a fait son grand retour cette année à Port-Brillet, une discipline artistique alliant la grâce de la danse, la souplesse corporelle et la manipulation d'engins tels que le ruban, le cerceau, les massues, le ballon et la corde, orchestrée au rythme de la musique.

Les entraîneurs Adèle Dourdain et Anaïs Fournier préparent les compétitions pour les poussines, jeunesse et aînées. Les cours se déroulent le mercredi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 9h à 11h15.

Présidente : Martine Reuzé  
Trésorière : Laetitia Pinot  
Secrétaire : Kathy Fournier  
Contact : Dourdain Adèle  
tél : 07 67 13 51 87  
sclgrs53@gmail.com

## SCL Pétanque



CONCOURS COMMUNAL  
DE PETANQUE



**DIMANCHE 16 JUIN 2024**

AU STADE PIERRE BOUIN  
PORT BRILLET



### 4 PARTIES

inscription :

- > par avance sur [sclpetanqueportbrillet@gmail.com](mailto:sclpetanqueportbrillet@gmail.com)
  - > sur place à 9h30
- 10€ la doublette formée avec un Brillet Pontin  
début du concours à 10h

Nombreux lots

### BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Réservation des repas avant le 1er juin :

- > 06 80 15 36 58
- > [sclpetanqueportbrillet@gmail.com](mailto:sclpetanqueportbrillet@gmail.com)

kir offert  
jambon à l'os  
frites  
fromage  
dessert 10€

Entraînements au Stade Pierre Bouin (21 terrains extérieurs) ou au Boulodrome Genetay (8 terrains couverts - rue Pasteur) :

mardi de 17h à 21h  
jeudi de 18h à 21h  
samedi de 10h à 12h

### Évènements à venir :

**Dimanche 16 juin 2024**

Concours communal de Pétanque  
Stade Pierre Bouin

## SCL Yoga



Cours de Yoga  
lundi matin de 9h à 10h45  
mercredi soir de 19h45 à 21h  
jeudi matin de 10h à 11h15

Présidente : Sylvie Tousez  
tél : 07 85 49 85 34  
[scl yoga.pb@orange.fr](mailto:scl yoga.pb@orange.fr)  
Trésorière : Anne-marie Pairin  
Secrétaire : Noëlle Pirault

### Évènements à venir :

Assemblée générale le 16 mai 2024 à  
19h salle Paul Garry

## Les pêcheurs de l'étang de la Forge (AAPPAM)

### Évènements à venir :

Enduro carpes du **7 juin au 9 juin 2024**

Président : Hodmond Raymond  
tél : 06 30 17 66 09  
Vice-président : Priou André  
Trésorier : Reuzé Jean-claude  
Secrétaire : Houssin Grégory

## Retraite Sportive du Pays de Loiron



L'association dénommée «Retraite Sportive du Pays de Loiron» a été créée en 1999. Elle est affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive et est agréée par le ministère des sports. Adhérer et participer aux activités : c'est l'assurance de préserver son capital santé dans une ambiance conviviale, non compétitive et à moindre coût. Son fonctionnement est basé sur le bénévolat de ses dirigeants et de ses animateurs formés. Elle est ouverte aux seniors de plus de 50 ans. Son concept «Sport Senior Santé» part du principe que la pratique d'une activité sportive régulière, modérée, adaptée et diversifiée permet de retarder les effets du vieillissement. Elle est ouverte aux «seniors» habitants l'une des 14 communes du canton de Loiron (ex. Pays de Loiron) et communes limitrophes.

Les activités proposées sont : randonnées loisirs (5-6 km), randonnées (9-10 km), marche nordique, pétanque, palets, tennis, tennis de table, danse, cartes, Séance Multi-activités Senior. La retraite sportive organise aussi une soirée jeux, deux sorties conviviales et un séjour randonnées de 4 jours en septembre. La cotisation est de 46 euros pour l'année 2023-2024 (1er septembre au 31 août).

Contact : Anne-Marie PAIRIN  
tél : 06 22 44 50 80  
<https://www.retraite-sportive-pays-loiron.fr>  
[retraitesportivepaysloiron@gmail.com](mailto:retraitesportivepaysloiron@gmail.com)



## Union Nationale des Combattants de Port-Brillet

Dans le cadre des principes fondamentaux de l'UNC, l'association de Port-Brillet a pour missions :

- Entretenir les liens de camaraderie et de cohésion entre tous les membres de l'association qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie dans les différents conflits qui ont émaillé notre histoire,
- Perpétuer le devoir de mémoire par le biais des cérémonies commémoratives et autres initiatives, en particulier au profit de la jeunesse,
- Entretenir le lien entre la défense et la nation,
- Apporter un soutien moral, physique et de solidarité auprès de nos adhérents

les plus vulnérables (maladie, décès du conjoint, démarches administratives, soutien financier auprès de l'office National des Anciens combattants),  
- Accueillir celles et ceux qui partagent nos valeurs et souhaitent s'associer à nos activités.

### Évènements à venir :

- Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 à Port-Brillet, rassemblement le **8 mai 2024 à 10 h 15**.

- Vide-grenier le **jeudi 9 mai 2024 (Ascension)**, place de la gare à Port-Brillet, de 8h à 18h (ouverture pour les exposants dès 5h). Exposants : 3€ le mètre linéaire, restauration sur place.

Contacts :

Président : Frédéric Boillon  
tél : 06 16 54 36 69  
rescator53@orange.fr

## L'épicerie « Coup de Main », 10 ans d'activités

En 2012, la Communauté de Communes du Pays de Loiron (CCPL) a décidé de faire évoluer la distribution de l'aide alimentaire qui se faisait par une distribution de colis alimentaires depuis 1996. Les élus décident de créer une épicerie sociale et solidaire et de confier sa gestion à l'association «Coup de Main» avec des bénévoles pour assurer l'intendance. L'épicerie ouvre le 1er mars 2013. Depuis la fusion de la CCPL avec Laval-agglo au 1er janvier 2019, l'épicerie sociale continue ses activités sur le même territoire des 14 communes de l'ex Pays de Loiron. Elle fonctionne en libre service avec une participation financière de 10% pour les familles accueillies. C'est aussi un lieu d'écoute, d'échanges et de lien social.

L'épicerie est ouverte tous les vendredis matins de 8h à midi. En 10 ans d'activités, plus de 200 tonnes de produits alimentaires furent distribués à plus de 1 000 personnes.

Aujourd'hui encore, l'accès à l'épicerie est réservée aux habitants des 14 communes de l'ex pays de Loiron en situation de difficultés financières. Les dossiers de demande d'aide alimentaire sont remplis soit en mairie pour les «minimas sociaux» (RSA, AAH, ASS...) ou auprès des Travailleurs Sociaux à l'antenne de solidarité à Saint-Berthevin (02 43 59 99 00) ou sur rendez-vous dans les permanences à Loiron-Ruillé, Port-Brillet ou St-Pierre-la-Cour.

Une commission composée d'élus étudie les demandes basées sur le calcul du «reste pour vivre» et décide de l'octroi, ou non, de l'aide alimentaire. Une moyenne de 40

familles sont inscrites toutes les semaines.

L'association est composée d'une trentaine de bénévoles qui gèrent les activités de l'épicerie, la mise en rayons le jeudi et la vente le vendredi matin. Tous les ans, une centaine de familles soit plus de 200 personnes ont accès à l'épicerie qui distribue environ 20 tonnes de produits alimentaires. Les approvisionnements proviennent de la Banque Alimentaire, de dons du Super U et des achats.

Nous constatons une baisse générale des dons et nos achats subissent l'inflation.

Nous recherchons des ressources financières complémentaires pour acheter plus de produits alimentaires. Nous souhaitons augmenter la part des produits locaux. Nous souhaitons partager ces réflexions avec les familles accueillies. Pour permettre aux bénéficiaires de faire des économies, nous leur proposons aussi des produits d'hygiène et d'entretien à 20 % de leur valeur.

Autre évolution notable, au printemps 2024, nous ambitionnons d'ouvrir une «friperie» pour élargir nos services à des vêtements en provenance de dons.

Notre association peut aussi recevoir les dons en argent des particuliers. Elle est agréée pour délivrer les reçus fiscaux déductibles des impôts.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles: [epicerie.coupdemain@agglo-laval.fr](mailto:epicerie.coupdemain@agglo-laval.fr)

## CAPB Courir à Port-Brillet

LE CAPB ORGANISE SA PREMIÈRE ÉDITION

**TRAIL**  
DES

**FONDEURS**

**5 MAI 2024 9H30**  
**PORT-BRILLET (53)**

ADULTES - 12 km  
ENFANTS (6 à 14 ans)



Inscriptions :

[www.espace-competition.com](http://www.espace-competition.com)  
(Nombre de places limité)  
Buvette et restauration sur place

Bénéfices au profit de l'association  
Petit Lys Blanc

Le club « Courir à Port-Brillet » propose aux adultes des séances d'entraînement variées : course sur piste, trail, fractionné, travail de côte, renforcement musculaire... les mardis et jeudis soirs de 19:00 à 20:00 et une sortie le dimanche matin.

L'école d'athlétisme du CAPB propose aux enfants dès l'âge de 4 ans de s'initier aux différentes disciplines d'athlétisme les jeudis soirs de 18:00 à 19:00 à partir de la catégorie Poussin et les samedis matins de 11:15 à 12:30 pour l'ensemble des catégories.

Le club d'Athlétisme « Courir à Port-Brillet » organise sa toute première course, le Trail des Fondateurs, le **05 mai 2024**, départ prévu à 9h30.

Pour cette première édition, venez découvrir ce trail de 12 km, traversant la forêt sur les communes de Port-Brillet, la Brûlatte et Saint-Pierre-la-Cour.

Nous proposons également des courses enfants allant de 6 à 14 ans (inscription sur place).

La totalité des bénéfices de cette course sera redistribuée à l'association « Petit Lys Blanc ».

Enfin, nous sommes à la recherche de bénévoles. Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : [sclcapb53@gmail.com](mailto:sclcapb53@gmail.com).

Présidente : Emma Probert  
tél : 06 64 91 88 45  
[sclcapb53@gmail.com](mailto:sclcapb53@gmail.com)

## In Paradisum (communiqué)

Après le succès de l'opéra *La Belle Hélène* l'été dernier, et fort de l'engouement suscité par notre concert du nouvel an, l'association In Paradisum repart pour une deuxième édition de son opéra en plein air à Port-Brillet !

*Carmen* initialement annoncé est reporté à une édition future, et nous sommes impatients de vous présenter *Les pêcheurs de perles*, opéra du jeune Georges Bizet qui va vous entraîner au cœur d'un triangle amoureux au sein d'un village de pêcheurs de Ceylan. La musique est merveilleuse de beauté, et chose assez rare pour être soulignée, l'opéra se finit bien !

Afin de nous soutenir dans la préparation de cet événement, nous sommes à la recherche de bénévoles et d'hébergeurs du **6 au 22 juillet**.

Les bénévoles et hébergeurs bénéficient d'une place pour les spectacles ainsi que la possibilité de venir voir les répétitions.

Remplissez le formulaire sur notre site internet :

[www.inparadisum.fr](http://www.inparadisum.fr)  
ou contactez-nous sur  
[production@inparadisum.fr](mailto:production@inparadisum.fr)  
ou tél : 07 68 41 30 10

### Les pêcheurs de perles

Un opéra de Georges Bizet

Spectacles les 18 et 20 juillet 2024 à Port-Brillet



## Découvrez le monde de l'opéra de l'intérieur Devenez bénévoles et/ou hébergeurs

Résidence du 6 au 22 Juillet 2024

### Cuisine (du 6 au 22 juillet 2024)

Venez cuisiner et découvrir le monde de l'opéra !

Repas partagés avec les artistes.

Inscrivez-vous et donnez vos jours de présence

1 matinée (ou 2, ou 3 ou plus selon votre temps et votre motivation !)

### Hébergements (du 6 au 22 juillet 2024)

Vous habitez autour de Port-Brillet ? Vous avez une chambre de libre ? Inscrivez-vous !

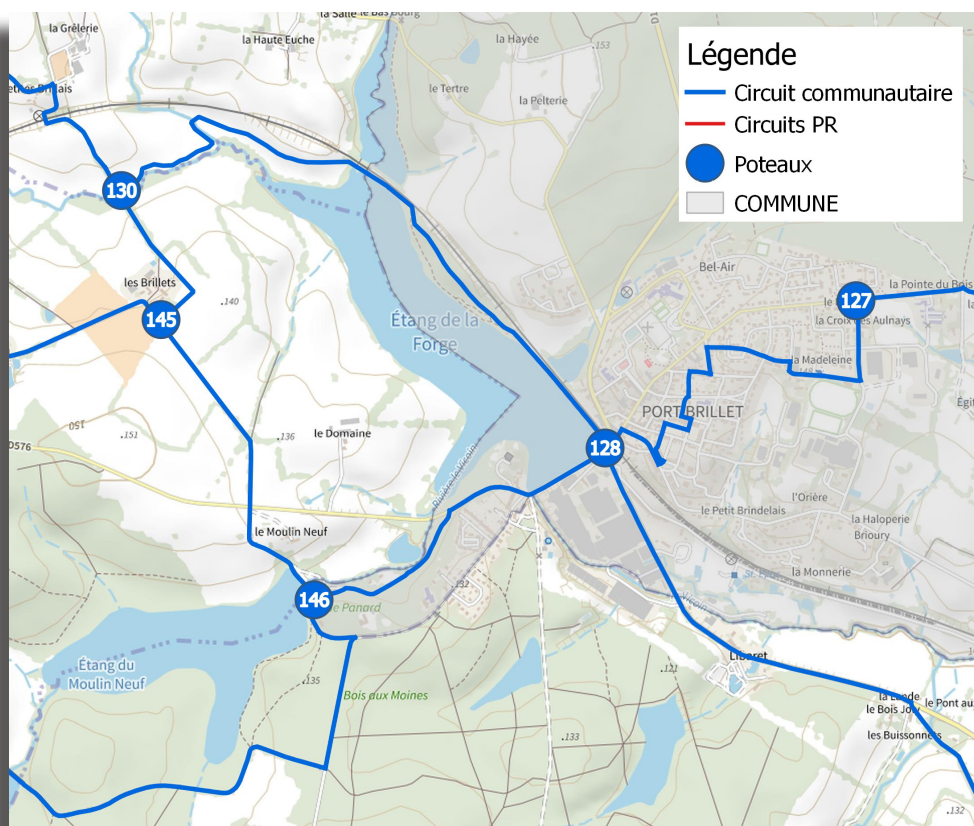
### Couture, maquillage, coiffure, communication, bricolage

Vous avez d'autres compétences, plus nous serons nombreux, plus le spectacle sera réussi !

### Responsable technique

Vous avez l'esprit pratique ? Nous recherchons un responsable technique pour coordonner l'emprunt de matériel, l'organisation du montage de la scène, de l'arrivée du matériel sur site etc.

## Circuit des 3 communes



## RANDONNÉE

Le projet prend forme. Rappelons qu'il s'agit d'une part d'un projet visant à l'extension du circuit de l'agglomération lequel existait avant la fusion avec le Pays de Loiron. Un circuit a été préparé et soumis aux propriétaires des 14 communes. Il en est à l'étape finale des signatures par Laval-Agglomération.

D'autre part, le projet de Laval-Agglomération a permis de faire aboutir notre projet de circuit local dénommé « circuit des 3 communes » permettant de longer l'étang de la Forge en bouclant via les Brillets et le Moulin Neuf.

L'ouverture officielle du circuit est prévue pour l'automne.



# ÉTAT CIVIL 2023



## Naissances

Lizenn née le 03/01/2023  
Louis né le 27/01/2023  
Elyott né le 06/06/2023  
Alexandre né le 15/06/2023  
Charlotte née le 18/06/2023  
Victoire née le 08/07/2023  
Mahé Elise né le 12/07/2023  
Rose née le 24/07/2023  
Barae née le 07/08/2023  
Julia née le 31/08/2023  
Nao né le 01/09/2023  
Maxence né le 02/10/2023  
Mattia né le 26/11/2023

## Mariages

BRAULT Benoit et LAMARCHE Delphine le 04/03/2023  
SOULAT Frédéric et ROULLIER Sandra le 25/03/2023  
TUTIN Thierry et DELAMARRE Nathalie le 24/06/2023  
LABKER Mounir et OUAHBI Zahra le 05/07/2023  
PERROT Florian et LACHAMBRE Estelle le 31/08/2023  
DROUARD Jérôme et PRODHOMME Laetitia le 02/09/2023  
BUDEL Wilfried et BERTAUD Laurene le 16/09/2023

## PACS

PROVOST Océane et LEBLANC PLAISANCE Mathéo le 28/01/2023  
BRUANT Tifenn et BELNOU Camille le 08/04/2023  
GUERIN Mathieu et GOUBAUD Brandon le 29/06/2023  
BRANDAO Aimric et DOUALAN Jade le 01/07/2023  
LEMAILE Arthur et VANNIER Tiffen le 17/08/2023  
DOUILLET Théo et HARDY Nolwenn le 18/11/2023  
DADOS Anastasios et HACHIN Clémence le 08/12/2023

## Décès

FORTIN Daniel, le 04/01/2023  
MORANT Loïc, le 10/01/2023  
TAVARES SIMOES Carlos, le 22/01/2023  
BIGNON Jacques, le 27/01/2023  
GARRY Thérèse, née LEFEBVRE, le 29/01/2023  
MOULLOUD Sylvie, le 31/01/2023  
DELAUNAY Nicole, née BLANCHET, le 21/02/2023  
BEASSE Jean, le 26/02/2023  
CHEVREL Armandine, née BANNIER, le 02/03/2023  
LAMARCHE André, le 15/03/2023  
DAVID Juliette, née GUESDON le 18/03/2023  
MORLIER Odette, née BIGNON, le 19/03/2023  
MESSÉ Louis, le 25/03/2023  
KONLÉ Gisèle, née MATTERA, le 15/04/2023  
MASLIN Marguerite, née DUPRÉ, le 17/04/2023  
FÉVRIER Jeannine, née HUNEAU, le 16/05/2023  
DUFOUR Nicole, née JUILLET, le 28/05/2023  
MESSE Marie-Madeleine, née HUARD, le 09/07/2023

SIMON Jean-Claude le 25/07/2023  
PAIRIN Honoré, le 13/08/2023  
BRUNEAU Denise, née PIERRE, le 01/09/2023  
ROUSSELET Madeleine, née MEIGNAN le 30/10/2023  
BESNIER Léon, le 04/11/2023  
HAINRY Jean, le 05/11/2023  
TRIBONDEAU André, le 10/12/2023  
EL MARISSANI Boujemaâ le 17/12/2023  
NEVEUX Huguette, née TRIBOTÉ le 18/12/2023  
LAUNAY Marcelle, née PINTA le 22/12/2023  
LOCHIN Paulette, née LOCHIN le 25/12/2023

